

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18261 - 71ÈME ANNÉE

**Proposition de Patrick Lebreton pour faire baisser le prix des billets d'avion**

## Une base low-cost à Pierrefonds

Hier à Pierrefonds, Patrick Lebreton, Herwine Boyer, Elie Hoarau et Julien Magamootoo ont présenté les propositions de l'Union des Forces de progrès pour relancer les aéroports à La Réunion. L'ambition est une hausse du trafic comprise entre 400.000 et 600.000 passagers par an, avec notamment la création d'une base de vols low-cost à Pierrefonds.



Julien Magamootoo, Herwine Boyer, Patrick Lebreton et Elie Hoarau.

Après l'infrastructure portuaire la semaine précédente au Port, Patrick Lebreton, candidat de l'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité aux élections régionales a présenté des propositions pour les aéroports hier à Pierrefonds. Là aussi, il s'agit de « changer de logiciel » pour amener une ambition nouvelle.

Elie Hoarau était présent à cette conférence de presse, ainsi que Herwine Boyer, élue de Saint-Benoît, et Julien Magamootoo, membre des Jeunes progressistes.

Patrick Lebreton rend hommage à Elie Hoarau, André Thien Ah Koon et Christophe Payet qui ont permis la naissance de Pierrefonds, fruit d'une volonté politique affirmée.

Le but du projet pour une Réunion nouvelle est une montée du trafic de 400 à 600.000 passagers de plus par an pour les deux aéroports. L'augmentation du volume permettra de tirer les prix vers le bas. Cela passe par ouvrir le ciel réunionnais à d'autres compagnies et baisser les prix des billets d'avion sur les nouvelles destinations. Pour cela, Patrick Lebreton mise sur deux leviers : la relance du tourisme et la création d'une base low-cost à Pierrefonds.

## Un bassin de 177 millions d'habitants

La tête de liste de l'Union des forces de progrès rappelle que le low-cost a représenté près du quart du marché l'an dernier en France. L'arrivée à La Réunion d'un tel modèle dans le transport aérien amènera une baisse des prix. C'est une possibilité d'ouverture sur l'océan Indien et l'Afrique. Un bassin de 177 millions d'habitants peut être touché par des vols d'une durée maximale de 4 heures : Madagascar, Afrique du Sud, Tanzanie, Mozambique et Kenya. Patrick Lebreton estime que ce type de vol « ne nécessitera pas les plus gros investissements aéroportuaires ».

Pour le député-maire de Saint-Joseph, cette base low-cost doit bénéficier d'exonération de taxes

aéroportuaires, financées par des zones d'activités. Elle permettra d'attirer une nouvelle clientèle qui ira ensuite vers les autres îles. Elle favorisera aussi les projets de mobilité de Réunionnais qui veulent travailler dans la région. Avec le low-cost, il sera possible de se payer un billet d'avion par mois pour revenir à La Réunion. Ce ne sera plus la « mobilité-exil ».

Ce projet se fera en complémentarité avec le développement de Gillot. Car il visera de nouvelles destinations.

## Des billets moins chers

Elie Hoarau abonde dans ce sens. « Le contexte est favorable. Le trafic aérien est en plein essor ». « Quand on a inauguré l'aéroport de Pierrefonds, il y avait moins d'un million de passagers à Gillot. Aujourd'hui on est à 2 millions alors qu'il aurait été possible de faire mieux », poursuit-il.

Des moyens financiers sont disponibles, ajoute-t-il, « c'est la première fois que l'UE acte dans sa programmation 2014-2020 des crédits FEDER pour Pierrefonds : ouverture de nouvelles lignes et développement de plate-formes multimodales. UE

est prête à accompagner les compagnies sur le comblement de leurs déficits pendant trois ans.

Le marché existe, on peut avoir les moyens financiers. Il faut une volonté politique ».

Pierrefonds peut être aussi une base de formation aux métiers de l'aéronautique.

Herwine Boyer, adjointe au maire de Saint-Benoît, note qu'il est important d'utiliser déjà l'existant. Le développement de Pierrefonds ne concerne pas que le Sud. Le projet de la base low-cost doit « permettre aux Réunionnais d'accéder à des billets moins chers » et accompagner aussi le développement économique. Il existe notamment une vraie opportunité d'emploi au Mozambique.

Cette démarche s'inscrit dans un projet de plus long terme qui impliquera plusieurs acteurs. L'ouverture de nouvelle ligne ne dépend pas de la Région, d'où la nécessité d'une volonté politique pour faire changer les choses, comme cela a été possible lors de la création de Pierrefonds. « La DGAC ne peut pas nous imposer que sa lecture », conclut Patrick Lebreton.

M.M.



## Édito

# Quelle culture du risque ?

**E**n France, après l'émotion vient le temps des questions. Comment expliquer la catastrophe survenue dans la nuit de samedi à dimanche : plus de 15 morts à cause des pluies d'un orage.

Pour Stéphanie Bidault, directrice du Centre européen de prévention du risque d'inondation (CEPRI), le problème vient notamment des mentalités. « Ce qui est sûr, c'est que tout n'a pas été fait, sinon nous n'en serions pas là. Mais le problème est qu'il y a un déficit de culture du risque inondation dans notre pays. Et la politique d'information n'est pas suffisante. Au moment où je vous parle, les assureurs évoquent une facture de 500 millions d'euros de dommages matériels après les intempéries de ce week-end. Or, la politique de prévention en France, c'est 300 millions d'euros par an ! Il faut rendre ce sujet prioritaire. L'inondation, c'est le premier risque naturel en France. Un habitant sur quatre est concerné. Quant au ruissellement pluvial, cela concerne 75 % des communes françaises. » Et de rappeler que « Le ruissellement, ce sont des hauteurs d'eau importantes combinées à une vitesse très importante. Du coup, les véhicules sont emportés. Et cela vient très vite. On a parfois seulement dix-quinze minutes pour réagir. »

À La Réunion, la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) estime que 125.000 personnes vivent en zone inondable, et que plus 100.000 « sont exposées à des mouvements de terrain », autrement dit à des phénomènes liés aux effets des fortes pluies. Cela fait 225.000 personnes sur une population de moins de 900.000. Le quart de la

population est donc directement menacée par les effets de l'eau dans son habitation.

Mais à la différence de la Côte d'Azur, La Réunion possède des records du monde de pluviométrie. Les dégâts des cyclones sont encore dans la mémoire des anciens. Celui de 1948 avait transformé le centre-ville de Saint-Leu en un lit de rivière. En conséquence, des équipements comme le collège ou la gendarmerie ont été construits à Piton Saint-Leu, dans les hauts. Mais depuis le début du siècle, les constructions se multiplient dans la zone submergée par le cyclone de 1948. Cette ville n'est pas un exemple isolé. Ainsi à Saint-Paul, ce n'est pas pour décorer que les anciennes maisons étaient surélevées. Les anciens tenaient compte du risque d'inondation.

À La Réunion, le problème de la culture du risque est donc là aussi posé. Car ce qui est arrivé samedi dernier sur la Côte d'Azur peut se passer demain à La Réunion.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Elections régionales

# Pierrefonds base de sécurité civile et militaire

Inauguré hier par Malesh Sharma, ministre de la Culture, de l'Aviation civile et du Tourisme de l'Inde, le Centre culturel indien sera un outil de rayonnement de l'Inde dans notre pays.



Dans le projet de l'Union des Forces de Progrès, le développement de Pierrefonds s'appuiera aussi sur l'installation de nouvelles infrastructures. Patrick Lebreton propose de faire de La Réunion une base de sécurité civile et militaire, base logistique des TAAF. Il préconise de sanctuariser un pôle de protection à Pierrefonds.

Cela passe par l'hébergement d'un hélicoptère gendarmerie-sécurité civile-pompier, ainsi que du Dash8 de lutte anti-incendie.

Le candidat aux régionales souhaite aussi d'installer la base militaire de Gillot à Saint-Pierre. Cela libérera 27 hectares qui permettront l'extension de l'aéroport du nord de La Réunion.

## Grand meeting unitaire

de la liste de l'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité conduite par Patrick Lebreton

**Dimanche 11 octobre à 9 heures  
à Saint-Louis (carrefour du Gol)**

**Maurice Gironcel, Patrick Lebreton  
Jean-Claude Fruteau  
et Paul Vergès (Comité de parrainage)**

## La question évoquée au Sénat

# Avenir de la filière canne-sucre : aucune réponse du ministre

Mardi au Sénat, un élu du groupe parlementaire de Paul Vergès a demandé au ministre de l'Agriculture des précisions sur les mesures prises par le gouvernement face à la crise qui s'annonce. Aucune réponse. Voici un communiqué du secrétariat parlementaire de Paul Vergès qui rend compte de cet événement.



Après une telle nouvelle, les planteurs ont de quoi être inquiet. Que feront-ils dans 2 ans? (photo Toniox)

« Lors du débat consacré à l'agriculture, mardi au Sénat, le sénateur Michel Le Scouarnec (Groupe communiste, républicain et citoyen), sensibilisé par le Sénateur Vergès sur cette question, a évoqué l'avenir de la filière canne / sucre / rhum, notamment à La Réunion.

« Je souhaitais monsieur le Mi-

nistre, attirer votre attention sur la filière canne à sucre réunionnaise. Les quotas de production et ainsi que le prix garanti seront supprimés à partir du 1er octobre 2017 mettant en péril près de 20.000 producteurs à La Réunion. Dès lors monsieur le Ministre quelles mesures comptez-vous prendre ? Encore une fois on nous parle d'un plan d'aide mais vous le savez ce ne sera pas suffisant. C'est un sou-

tien pérenne de l'ordre de 120 millions d'euros par an de subvention tous les ans à compter de 2017, dont la filière a besoin ! »

Le ministre de l'agriculture n'a pas répondu à la question.»

## Les incohérences du maire du Port

**L**e maire du Port Olivier Hoarau a eu à maintes reprises l'occasion d'expliquer sa position à propos de la Nouvelle route en mer : d'une part il n'est pas contre, d'autre part il défend de façon intransigeante les intérêts des Portoïis en campant sur le respect absolu de la légalité. « Au Port ça ne se passe pas comme ça ! ».

Or, pour que ses déclarations soient suivies d'effets, il aurait pu trouver une meilleure façon de défendre et l'emploi et la ressource en eau des habitants du Port. Pour le premier point, celui de l'emploi, il avait les moyens d'imposer à la société chargée des travaux un recrutement équilibré qui ne serait pas fait au détriment des Portoïis, ce qui ne semble pas malheureusement avoir été le cas, comme il le reconnaît : « Combien de Portoïis sont concernés par ce chantier à 1,6 milliard d'euros ? ».

Pour le second point, celui de l'eau, il avait les moyens, en tant que responsable de la fourniture de l'eau sur sa commune, à la fois pour les ménages et pour les industriels, d'obtenir de la Région qu'elle réalise une première tranche du réseau de redistribution de l'eau recyclée à partir de la station d'épuration. Une station aujourd'hui achevée et apte désormais à fournir, rappelons-le, une eau tout à fait compatible avec les besoins d'une unité de préfabrication. Ces travaux de préservation de la nappe phréatique n'auraient représenté qu'un investissement somme toute bien mince en regard de la masse énorme du coût global de la NRL. Le maire du Port ne l'a pas fait. C'est un constat.

En ce qui concerne à présent la décision prise le mardi 6 octobre par le préfet d'abroger l'arrêté interruptif de travaux pris par le maire du Port la semaine dernière, il convient de rappeler une réalité qui n'échappera à personne. Le



**Firose Gador.**

préfet n'édicte pas la loi, il ne fait que l'appliquer. Et sa façon de l'appliquer peut tout à fait être remise en cause par un recours devant le tribunal administratif. Un des exemples qu'on peut citer concerne le TCO, dans le bras de fer ayant opposé sa majorité à la maire de Saint-Paul, à propos de la répartition entre les communes des sièges de son conseil communautaire. Dans un premier temps le préfet avait entériné une délibération du TCO. Suite au recours déposé par Mme Bello, le Tribunal administratif a donné tort au préfet, qui a dû prendre un nouvel arrêté.

Le préfet ne faisant pas la loi, et Olivier Hoarau affirmant qu'il est dans la plus parfaite légalité,

qu'est-ce qui l'empêche aujourd'hui de contester l'abrogation préfectorale, qui entérinerait une illégalité de fait de la part des entreprises ?

Il n'a rien annoncé en ce sens lors du conseil municipal de ce mardi. Et il ne le fera pas. Entre les paroles et les actes du maire du Port, il existe un assez grand écart ! Les incohérences de son positionnement vont malheureusement de pair avec des tractations d'où la transparence est totalement absente.

**Firose Gador**

## C'en est trope !

# Lécher les murs

**J**'ai longtemps considéré que le véritable objet des contes étiologiques consistait à 'lécher les murs'.

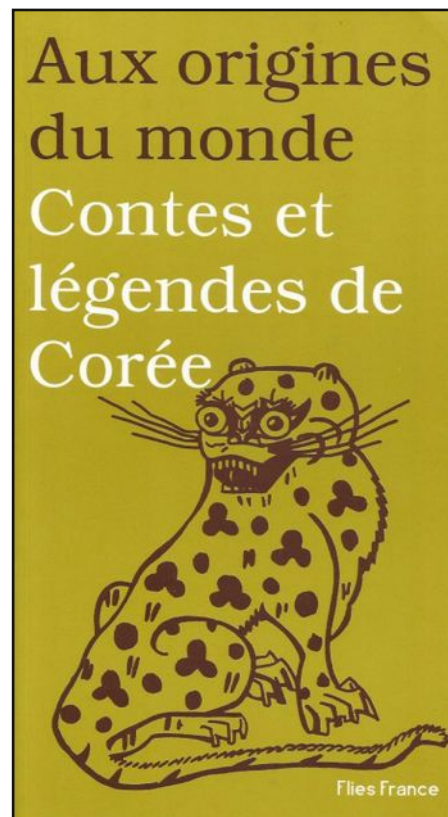
L'expression « Lécher les murs » est un peu un 'chengyu' personnel. Dans la rhétorique classique chinoise, le 'chengyu' désigne une locution figée, fossilisée, en 4 caractères, destinée à rehausser le style. Beaucoup sont des contractions de contes ou de légendes de l'Antiquité. Dire « Handan xue bu », par exemple, signifie « apprendre la démarche des gens de Handan », ce qui en soi ne veut pas dire grand-chose. Contextualisé, l'expression fait référence à un conte antique. Un jeune homme s'étant rendu à Handan admira la façon dont les habitants de cette agglomération marchaient. Il essaya de les imiter. Non seulement ses efforts furent vains, mais il oublia son ancienne façon de marcher, si bien qu'il fut contraint de rentrer chez lui en rampant. Ce 'chengyu' signifie de la sorte qu'à trop vouloir imiter autrui, on perd son identité.

L'expression « lécher les murs », de manière similaire, vient d'une anecdote de mon enfance. Mon petit neveu s'étant retrouvé avec du chocolat plein les doigts, il les essaya consciencieusement sur le mur de la cuisine. Puis il regarda son œuvre avec intérêt. Alors il se mit à lécher le mur, le trouvant fort à son goût...

On pourrait en effet conclure, à l'instar du neveu, que les murs sont bons à manger. Lécher les murs représente symboliquement pour moi le processus qui consiste à s'approprier ce qui ne nous appartient pas. Le gamin venait sans doute d'inventer un conte étiologique sans le savoir, et avec ça un 'chengyu', se faisant petit philosophe malgré lui.

Pour autant, on ne saurait passer sous silence la poétique de la cause qui confère sa dynamique aux

contes étiologiques. Les éditions Files, qui poursuivent leur tour de la planète à travers la collection « Aux origines du monde... », rassemblent par nation (rien pour La Réunion – ça peut s'arranger) des contes des origines, et donnent un aperçu significatif de cette poétique-là.



**Contes et légendes de Corée** (traduction par Maurice Coyaud et Jin Mieung Li), éditions Files France.

Pour autant « Le Fantôme reconnaissant » porté au recueil échappe à cette catégorisation. Il s'agit d'une histoire de fantômes dont la finalité se fait différente.

D'abord, faut-il le préciser ?, les fantômes extrême-orientaux ne sont pas les fantômes de derrière la porte de Henry James ? Les fantômes occidentaux sont généralement des fantômes récalcitrants. Nombre de mises en scène du théâtre Nô, par exemple, sont des adaptations de contes de fantômes où le fantomatique est d'abord un

questionnement. La spiritualité de ces récits dont s'inspirent les Nô est des plus hautes : leur but n'étant pas de faire peur, mais de faire toucher le mystère de la vie, de « nous rappeler que la réalité de toute chose est rêve – fantôme », comme l'écrit Rafe Martin.

Faut-il comprendre que nous avons trop pris l'habitude en Occident de séparer le conte de la nature. Les histoires de fantômes qui se racontent en Chine et ses pourtours se font durant le mois (lunaire) de juillet/août, qui est, sur cet hémisphère, le mois le plus chaud. Les nuits y sont les plus torrides et les plus moites. Aussi ces histoires vous font-elles frissonner et vous aident à mieux supporter la chaleur. À Taiwan, pendant les grandes vacances, il y a une quinzaine d'années, un ami poète que j'appréciais beaucoup, Wang Hsin, me raconta qu'un de ses amis était rentré chez lui en scooter, et qu'il avait emprunté le tunnel de Shin hay, au sud de Taipei. Il avait roulé toute la nuit, sans discontinuer, sans pouvoir en sortir. C'est seulement au petit matin qu'il en aperçut l'issue. Quelques jours plus tard, il apprenait que ce tunnel avait été creusé au-dessous d'un cimetière... et se déclara soulagé de ne pas avoir arrêté son moteur durant l'interminable traversée d'Orphée sans but.

Modernes citadins, nous avons perdu de vue l'importance du climat sur l'imaginaire, et qu'il y a certains moments pour raconter des histoires. Ces anciennes habitudes extrême-orientales nous rappellent aussi que la nature et le fantastique ne font qu'un. Qu'ils s'imbriquent.

Que la vie n'est qu'un voyage.

**Jean-Charles Kiya-Angrand**

# Oté

## Oila, sa i pé èt inn ti lantrétab !

*Zordi mi san konm in pé lafolman, konm si nout linyon sirpriz i amay in pé. Pètèt ni komans agas a zot èk nout linyon dé fors de progré pou lo devlopman èk légalité, pétèt ? Linyon PCR – Progrés, Progrés PCR. Sirtou kisa té atann in bèl atlaz konm sa ? Koman tousala la abouti alèrdzordi ? Kisa la di “San laménèr, lo parti kominis i pé pa èt an parmi“. Nou la pa amizé pou fé war nout kapab, pou krwaz lo fèr, natirèlman nou la tonm dakor èk nout zalié natirèl boudikont.*

*Pou nou lé klèr, ni fé pa linyon zis pou mont d’si lo do lin a lot lo tan zéléksyon rézyonal. Lo laménèr lo progré la di li minm “Linyon ni fé, sé pou o mwin vint an, zéléksyon rézyonal daborinn, aprésa zéléksyon dépitè, aprésa ankor zéléksyon minisipal“. Tousala té pa fé dann vid, i prètan, vizavi nout program étidié an lon, an larz boudikont. Vik nou néna in program i tyinbo la rout, èk nout 25 propozisyon, mwin dé té pli fasil pou nou.*

*Lo kontrèr in program kazinki. Dopé lo tan ni di, lo sistinm aktièl i aminm a nou dann gouf, ala zordi ni trouv in zalié i di konm nou, i fé lo minm konsta ké nou. Si ni sanz pa nout léstati, sé konm si ni bray dann dézèr. In gro diférans èk banna li di li minm “Rényoné sosyalis lé pa konm sosyialis rényoné“. Li di osi, li la pi pèr pronons lo mo otonomi, lé pi inn ti mo tabou pou li. Oila, sa i pé èt inn ti lantrétab !*

**Justin**

« Mardi gra, shakinn son bann ! » – In kozman pou la rout

Mardi gra sé in zour d’fète. Moin la antann dir, mardi gra i vien zis avan karème. Avan la péryod pou manz mèg i ariv, sé lo dèrnyé zour bann krétien i pé pèrmète azot bien manzé. Mi vann konm moin l’ashté pars mi koné pa tro ozis ! La késtyon sé lo shakinn son bann : sa i vé dir shakinn i fé la fèt son koté avèk son bann. Si i tienbo kont de sa, sa i vé dir demoun lé pa si akéyan ké sa, sof pou z’ot group famiy, kamarad, z’ami. Bann moun étranj alor ? Bin sé konm k’i diré i lès azot in pé par koté. Antansyon sé lo provèrb k’i di sa, é pétète lé pa konmsa san-pour-san. Par kont sak mi koné bann malbar lé pli akéyan kan zot i fé in sanblani sansa in sèrvis : i rofiz pa pèrsone ! Kosa zot i anpans ? Arièn ditou ? Fé travay z’ot koko ! Fé bouy z’ot matyèr griz ! zot va oir ké rant-rant, ni pé z’ète, tazantan, dakor rantre nou.